

Un travailleur sur six réduit ses dépenses alimentaires en raison de l'inflation actuelle des prix

Bruxelles, 6 mai – La Belgique fait face au plus gros record d'inflation jamais connu depuis près de 40 ans. Les ménages sont donc contraints de réorganiser leur budget et de parfois diminuer la part de certaines dépenses. D'après une étude de Listen de fin avril 2022, plus d'un travailleur sur six réduit ses dépenses alimentaires au vu de la conjoncture économique et de l'augmentation des prix. A terme, cette réduction peut avoir des conséquences sur leur santé liées à une diminution de la qualité alimentaire des travailleurs belges*. Cette situation est inquiétante d'autant plus que le Bureau fédéral du Plan prévoit une poursuite de l'inflation durant de nombreux mois. Le pourcentage de travailleurs contraints de couper dans leurs dépenses pour assouvir ce besoin primaire qu'est l'alimentation risque donc d'augmenter.

La hausse des prix sur les biens alimentaires est indéniable à la lecture de la récente [étude de Test-Achats](#) : le prix du panier moyen a grimpé de 6% en une année. Certains produits vont même bien au-delà de cette moyenne : les tomates ont augmenté de 31,5%, les pâtes de 30,5% et l'huile d'olive de 11,1%. En moyenne, les légumes connaissent une augmentation de 8,3%.

Dans le contexte actuel d'inflation grandissante, 16% des travailleurs en Belgique déclarent faire des économies dans leur budget alimentaire. Alors que d'après [Statbel](#), la part du budget alimentaire est le deuxième pôle le plus important de leur portefeuille et selon l'enquête de Listen c'est précisément dans cette partie qu'ils souhaitent le moins économiser. 1 travailleur sur 6 en est pourtant contraint. Cette réduction peut avoir un impact sur le long terme pour le bien-être de ceux-ci puisqu'il est prouvé scientifiquement qu'une bonne qualité alimentaire évite des troubles de la santé.

Sven Marinus, président de l'association des émetteurs de chèques, commente cette étude et s'inquiète : *« L'alimentation est un besoin primaire et pourtant 1 travailleur sur 6 décide de réduire ses dépenses pour cette part de son budget mensuel. Il faut réagir et offrir des solutions pour sécuriser le pouvoir d'achat alimentaire de chaque travailleur. Les entreprises sont d'ailleurs prêtes à jouer leur rôle puisque 66% des employeurs sont en faveur d'une augmentation de la valeur faciale des titres-repas afin de s'aligner sur l'inflation qui court. Une entreprise sur trois souhaiterait d'ailleurs l'augmenter à 12€ par jour alors qu'elle n'est que de 8€ aujourd'hui. Cela permettrait de soutenir les salariés en leur offrant un pouvoir d'achat alimentaire supplémentaire immédiat. »*

L'horeca, autre victime de cette inflation ?

D'après l'étude Listen, 36% des ménages envisagent notamment de se rendre moins souvent dans un établissement horeca pour faire des économies. C'est une double peine pour ce secteur qui a déjà subi des fermetures pendant près de 10 mois durant la pandémie et donc des pertes colossales.

Sven Marinus conclut : *« Les matières premières et les coûts énergétiques augmentent pour les restaurateurs. Ils sont donc confrontés à de plus grandes dépenses et dans un même temps, ils voient leur fréquentation et leurs recettes diminuer »*

*Enquête Listen janvier 2022

Si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter :

Aricia Nisol

VIA@teamlewis.com

+32 498 64 44 60

A propos de VIA :

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.